

## LA GESTION DE L'INFORMATION EN TEMPS DE CRISE : LES COMMUNES ET LA MÉTROPOLE DE LYON OUVRENT LE « CLUB RISQUES » SUR UN DIALOGUE PRODUCTIF

**Gilles Brocard**, chef de projet chargé des risques, service Écologie de la Métropole de Lyon  
**Hélène de Solère**, chargée de mission risques, service Écologie de la Métropole de Lyon

**Suite à un accident industriel dans la vallée de la Chimie, les communes et la Métropole de Lyon ont réinterrogé les modalités et les outils de l'information en temps de crise. Avec l'expertise de l'IRMa, une réflexion partenariale s'est engagée avec les services de l'État. Retour sur le « Club risques » de la Métropole de Lyon...**

Le 28 juin 2016 en fin de matinée, un incendie détruisait une partie des entrepôts de l'entreprise Bluestar/Elkem Silicones à Saint-Fons (Rhône), faisant une victime. Quelques semaines plus tard, lors du retour d'expérience en présence des services de l'État, les communes riveraines de la Vallée de la Chimie exprimaient la demande suivante : pouvoir disposer d'une information de crise adaptée au « bassin de risques », accessible en temps réel et suffisamment robuste pour permettre de prendre les bonnes décisions en commune.

Dans ce contexte, et suite à l'interpellation des communes, la Métropole de Lyon a proposé en 2017 et 2018 une démarche collective inscrite dans le cadre de son « Club Risques », avec l'appui et l'expertise de l'IRMa.

Trois rencontres ont été organisées, réunissant les techniciens chargés des risques des communes et de la Métropole de Lyon dans un premier temps, puis les services de l'État dans un second temps.

Les premiers échanges ont permis de préciser les attentes des communes : la clarification des processus d'information, le rôle et

les responsabilités des différents acteurs de l'information en temps de crise, l'identification des « chaînons manquants » et la formulation des besoins (outils, ressources...).

Pour le second temps, le choix a été de privilégier la présentation de différents outils de communication en situation de crise. Deux témoins présentaient leurs expériences : la ville de Givors pour sa gestion de l'information sur les crues du Gier, et l'entreprise Vencorex à Pont-de-Claix dans l'Isère, pour son dispositif d'information « à chaud ».

Grâce à ces deux premières rencontres, le groupe a pu reformuler ses attentes en matière d'information et de communication, regroupées autour de quatre orientations :

- ▶ partager des processus de communication entre les acteurs de la gestion de crise, adaptés aux territoires, à la nature des événements et à leurs dynamiques ;
- ▶ privilégier une information robuste, « en circuits courts », accessible aux différents échelons opérationnels de la gestion de crise ;
- ▶ clarifier et sécuriser les niveaux de responsabilités dans la chaîne d'information en temps de crise, en fiabilisant notamment la traçabilité des informations ;
- ▶ assurer le monitoring et le suivi des activités informationnelles sur les réseaux sociaux.

Sur ces bases, la troisième rencontre a permis de partager cette réflexion avec les autorités compétentes :

le service communication de la préfecture du Rhône, la Direction de la protection et de la sécurité civile, le Service départemental et métropolitain d'incendie et de secours, mais aussi le SPIRAL (Le Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions et des risques de l'agglomération lyonnaise).

Au bilan, trois actions concrètes sont sorties de ces échanges. Plusieurs communes se sont réunies pour engager un cadre d'achat mutualisé destiné à retenir un opérateur gestionnaire d'automate d'appels en masse. De son côté, le SDMIS a présenté l'évolution de son outil de main courante devenant un « fil rouge » d'informations qualifiées et partagées avec les communes en temps de crise. Le SPIRAL, enfin, a proposé de travailler avec les industriels SEVESO à la mise en place de conventions « d'information et d'alerte » avec les collectivités pour améliorer le partage des informations en temps de crise.

### *Au bilan, trois actions concrètes sont sorties de ces échanges.*

Au-delà de ces réponses pragmatiques, c'est aussi une communauté de travail et de collaboration qui se met progressivement en place au sein du « Club Risques » de la Métropole de Lyon, devenant progressivement une scène d'échanges et de réflexions sur la gestion des risques à l'échelle de l'agglomération lyonnaise.